

Avis voté en plénière du 24 juin 2014

Conséquences économiques, financières et sociales de l'économie non déclarée

Déclaration du groupe des entreprises

2 100 milliards d'euros et 18,9% du PIB ! Voilà ce que représente aujourd'hui l'économie non déclarée dans les pays de l'Union européenne.

Rien que pour la France, c'est 219 milliards d'euros et 10,8% du PIB.

Sans oublier ce qu'elle génère en termes de précarité pour les travailleurs, de concurrence déloyale entre les entreprises, de manque à gagner pour l'État et de moyens humains et financiers à déployer.

Le groupe des entreprises partage d'ailleurs le constat formulé dès l'introduction du projet d'avis selon lequel : « *l'économie non déclarée constitue une atteinte aux principes qui sous-tendent notre modèle économique et social* ». Constat qui revêt une acuité toute particulière dans le contexte économique actuel.

Face à de tels enjeux, le groupe des entreprises est convaincu de la nécessité et de l'utilité pour le CESE d'examiner la question des conséquences économiques, financières et sociales de l'économie non déclarée. Et surtout, cet avis est l'occasion d'appeler à une responsabilisation de l'ensemble des acteurs : état, collectivités, entreprises, consommateurs.

En ce sens, le groupe tient à saluer la qualité du travail du rapporteur. La dynamique constructive, insufflée par Bernard Farriol, nous a permis de travailler dans des conditions optimales et d'aboutir à un projet d'avis complet et pédagogique.

Le groupe des entreprises tenait à cet effort de pédagogie. D'une part, pour dépassionner le débat, d'autre part, pour proposer une définition et une évaluation économiquement tenable d'un phénomène qui reste par nature difficilement appréhendable.

Le projet d'avis évite l'écueil d'une vision simpliste occultant la complexité de ce phénomène.

Il a en particulier le mérite de démontrer que les conséquences dommageables de l'économie non déclarée ne concernent pas uniquement les travailleurs et les consommateurs mais aussi les comptes publics, les entreprises et donc la croissance.

Cet avis permet également de rappeler le rôle joué par la rigidité de notre environnement normatif dans le développement de l'économie non déclarée. La complexité et l'instabilité de notre système législatif, jointes au poids des prélèvements sociaux et fiscaux nuisent au développement de l'économie, contribuant ainsi à la progression du chômage et alimentant le cercle vicieux d'une

économie non déclarée. La concurrence normative internationale au sein même de l'Union européenne vient à son tour accélérer le phénomène.

S'agissant de la concurrence normative, nous aurions souhaité pouvoir traiter plus en détail la question du détachement des travailleurs qui, utilisé frauduleusement, engendre une concurrence déloyale qui fragilise de nombreuses entreprises.

Néanmoins, les aménagements apportés par le rapporteur dans le projet d'avis permettent d'ores et déjà une première mise en perspective.

Enfin, s'agissant des préconisations pour lutter contre l'économie non déclarée. Là encore, le groupe des entreprises approuve l'approche équilibrée du projet d'avis qui allie utilement prévention et dissuasion.

Pour toutes ces raisons le groupe des entreprises a voté le projet d'avis.